

## #37 - POS "Communiqué" Prix coûtants

La fonction du prix coûtant est sur le point d'être active dans le PDV. Avant de pouvoir utiliser cette fonction, il faut configurer le prix coûtant de chaque article, plus la taxe, dans la section « Mode 3 » (prix coûtant) du PDV. C'est la première étape à exécuter.

Pour calculer le prix coûtant plus la taxe, je vous conseille d'utiliser la dernière facture d'un fournisseur.

### **Exemple**

Caisse de bière (24) – Votre prix coûtant est de 30,00 \$ (sans les taxes)  
Divisez 30,00 \$ par 24 = 1,25 \$ (ce qui représente le prix coûtant d'une bouteille)  
1,25 \$ + la taxe de 13 % (0,16 \$) = **1,41 \$**. C'est le montant qu'il faut entrer dans le Mode 3 (coûtant)

Vous n'aurez qu'à changer le prix coûtant uniquement si le fournisseur augmente ses prix

Sélectionnez le module Contrôle des caisses

Sélectionnez Configurer les items

Sélectionnez le premier article et cliquez sur Modifier

Cliquez sur Configuration

Sélectionnez - Mode 3 (qui sera changé bientôt à COÛTANT) – Cliquez sur Modifier

Dans le champ Prix, entrez le prix coûtant plus la taxe

Cliquez sur Appliquer et cliquez sur OK

Vous constaterez que le Mode 3 est configuré avec votre prix coûtant plus la taxe

Cliquez sur Appliquer et ensuite sur OK

Procédez ainsi pour tous les autres articles.